

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2025

---

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

## SOUS-AMENDEMENT

N° CL663

présenté par

Mme Capdevielle, Mme Mercier et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° CL471 du Gouvernement

-----

### APRÈS L'ARTICLE 23 QUATER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.